

**PR  
CU**

Programme de **R**echerche dans  
le **C**hamp de l'**U**rbain

**Port-au-Prince : entre vulnérabilités  
et croissances urbaines, constructions  
d'une métropole caribéenne**



Référence contrat:  
N° FED/2014/338-974



Annexe 1 :

Compte-rendu du premier séminaire  
du PRCU du 22 au 24 juin 2015.

**TAMRU Bezunesh  
CISSE Coumba**

Université Paris 8

Laboratoire Dynamiques Sociales  
et Recomposition des Espaces  
LADYSS

PRCU Mai 2016

Le présent document a été élaboré avec l'aide financière de l'Union européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de «L'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis - Laboratoire Dynamiques Sociales et Recomposition des Espaces - LADYSS, l'Université de Quisqueya (UniQ/LAQUE-CRAPU, l'Université d'État d'Haïti (UEH) - UEH-ENS-LADMA, l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne - EPFL/CODEV-CEAT » et ne peut être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union Européenne.

## DATE ET LIEU

Du 22 au 24 Juin 2015 à l'Université Paris 8, Saint-Denis.

## ORGANISATION

L'Université Paris 8 (LADYSS), coordinateur du Programme financé par l'Union Européenne, organise ce séminaire avec ses partenaires : l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL/CODEV/CEAT), l'Université d'État d'Haïti (UEH/ENS/LADMA), et l'Université Quisqueya (UNIQ/CRAPU/LAQUE).

## DÉROULEMENT DU SÉMINAIRE

<b>DEMI-JOURNÉE 1</b>	
9h00	Ouverture officielle du séminaire
10h30	Table ronde n°1 autour d l'Axe 1 du PRCU
<b>DEMI-JOURNÉE 2</b>	
13h00	Pause
14h30	Table ronde n°2 autour de l'Axe 3 du PRCU
19h00	Dîner commun
<b>DEMI-JOURNÉE 3</b>	
09h30	Table ronde n°3 autour de l'Axe 2 du PRCU
13h30	Pause
<b>DEMI-JOURNÉE 4</b>	
14h00	Discussion n°1 : Regards croisés et présentation des rapports des discutants des 3 axes de recherches.
<b>DEMI-JOURNÉE 5</b>	
09h30	Discussion n°2 : Demi-journée de clôture du séminaire

## **OBJECTIFS DU SÉMINAIRE**

Présentation des travaux des quatre équipes participantes. Les chercheurs ont présenté l'état de l'art de leurs thèmes de recherches, le bilan des données collectées et des méthodes utilisées. Le bureau d'étude ETC ayant démissionné du projet, les activités prévues dans le cahier des charges<sup>1</sup> sont dorénavant confiées à d'autres prestataires de services. Cette rencontre a également pour but la préparation du terrain de la campagne N°1 de recherche de juillet-novembre 2015 (sites retenus, méthodes envisagées, etc...).

## **MEMBRES ET ÉQUIPES PARTICIPANTES**

### **Université Paris 8**

- Bezunesh TAMRU, *Professeure des universités Paris 8 et coordinatrice du PRCU.*
- Olivier ARCHAMBEAU, *Maître de conférences, Université Paris 8.*
- Johan MILIAN, *Maître de conférences Université Paris 8.*
- Ibtissem TOUNSI, *Maître de conférences Paris 8 - Ecole Normale Supérieure Ulm.*
- Alphonse YAPI DIAHOU, *Professeur, Université Paris 8*
- Guy-vert NEUS, *étudiant en master 2 de géographie, Université Paris,*

### **Université d'État d'Haïti (LADMA)**

- Jean Fritzner ÉTIENNE, *Enseignant-Chercheur.*
- Michelet CLERVEAU, *Doctorant, Université d'État Haïti, Ecole Normale Supérieure.*
- Vosh DATHUS, *Doctorant, Université d'État Haïti, Ecole Normale Supérieure.*
- Jean Odile ÉTIENNE, *Doctorant, Université d'État Haïti, Ecole Normale Supérieure.*
- Louis Marc PIERRE, *Doctorant, Université d'État Haïti, Ecole Normale Supérieure.*
- James PIERRE, *Doctorant, Université d'État Haïti.*

### **Université Quisqueya (UNIQ/CRAPU/LAQUE)**

- Emmanuel EVANS, *Vice-Recteur.*
- Georges Eddy LUCIEN, *Enseignant-Chercheur, et directeur du Laboratoire LADMA.*
- Anne Laurence VERRET, *Doctorante.*
- Carline Duval JOSEPH, *Doctorante.*

### **École Polytechnique Fédérale de Lausanne**

- Jérôme CHENAL, *urbaniste, (EPFL/CODEV/CEAT)*
- Mariano BONRIPOLI, *Collaborateur scientifique (EPFL/CODEV/CEAT).*

---

<sup>1</sup> Présentation d'une analyse de la veille, de la méthodologie ainsi que les premières données sur les sites retenus

- Abigail-Laure KERN, Doctorante, Collaboratrice scientifique (EPFL/CODEV/CEAT).

### **ANNEXES AU PRESENT COMPTE RENDU:**

- liste des intervenants (cf. programme détaillé du séminaire)
- liste des participants
- présentations « powerpoint » utilisées lors des trois jours de séminaires

#### **Jour 1, 22 juin 2015,**

#### **09h00 : Ouverture du séminaire par la coordinatrice Bezunesh TAMRU**

La coordinatrice débute par une mise en perspectives de ces trois journées de travail avant de donner la parole à Madame Laurence GAVARINI, Vice-présidente à la recherche à l'Université Paris 8, à M. Evens EMMANUEL, Vice-recteur de l'Université Quisqueya (UniQ), et à M. Jean Fritzner ÉTIENNE, membre de la Direction de l'École Normale Supérieure (ENS) de l'Université d'État d'Haïti (UEH), pour que chacun puisse tour à tour présenter un mot de bienvenue et de remerciements.

Mme GAVARINI a tenu à remercier particulièrement Mme TAMRU pour sa détermination qui a permis à l'Université Paris 8 et au LADYSS de porter ce projet.

M. EMMANUEL a salué ce projet qui en réunissant deux laboratoires de recherches haïtiens (LADMA et CRAPU) favorise les synergies à travers une action de recherche concertée sur la capitale haïtienne, prenant le contrepied des différentes études menées jusqu'alors qui l'ont été de façon isolée. Il espère que les travaux produits permettront de renforcer les connaissances des acteurs nationaux et internationaux impliqués.

Au nom de l'UEH, M. ÉTIENNE a tenu à remercier Paris 8, et plus particulièrement Mme TAMRU, pour avoir accompagné la mise en place du master délocalisé de Géographie en Haïti. Les diplômés enseignent aujourd'hui dans des écoles secondaires et supérieures. Cette coopération a aussi abouti à la création du laboratoire partenaire, le LADMA.

M. CHENAL a fait le point sur les travaux de repérage terrain effectués par son équipe. Il a mis l'accent sur l'importance de produire des résultats riches en termes de contenus scientifiques et de méthodologie.

*Rappel*

L'objectif du PRCU est la production de connaissances scientifiques solides au sujet de l'étalement urbain de Port-au-Prince à travers la mise en lumière des mécanismes principaux à l'œuvre. Destinée à enrichir la réflexion sur le champ de l'urbain en Haïti, cette initiative se destine tant aux établissements d'enseignement supérieur (étudiants et chercheurs), qu'aux opérateurs haïtiens et internationaux impliqués. Pour conclure Mme TAMRU a présenté brièvement la composition du consortium, la méthodologie, le chronogramme du projet et les trois axes de recherches.

**10H30: 1<sup>ERE</sup> TABLE RONDE: L'ÉTUDE DES PÉRIPHÉRIES/MARGES URBAINES, PRODUIT PAR L'ETALEMENT URBAIN, FRUIT DE LA MOBILITE RESIDENTIELLE DES ANCIENS CITADINS AINSI QUE DE L'ARRIVEE DE NOUVEAUX MIGRANTS (AXE 1).**

**Président de séance et discutant :** M. Jérôme CHENAL

**Intervenants<sup>2</sup> :**

- M. Johan MILIAN,
- M. Jean Fritzner ÉTIENNE,
- Mme Ibtissem TOUNSI,
- M. Michelet CLERVEAU,
- M. Alphonse YAPI-DIAHOU
- M. Vosh DATHUS

1. Présentations :

**Voir annexes**

**2 Discussions:**

Selon Evens EMMANUEL, afin de bien comprendre l'évolution de la croissance urbaine, les chercheurs travaillant sur la question foncière doivent déterminer quels terrains appartenaient à l'État avant la chute des Duvalier. Il soutient la comparaison entre Canaan et d'autres quartiers précaires. D'après lui, il

---

ne peut pas s'agir d'une invasion, les autorités ont incité la population à venir s'y installer en déclarant la zone d'utilité publique.

Sur le plan méthodologique, Evens EMMANUEL préconise l'approche géo-photographique et vidéo. Il propose également de prendre en compte les dimensions géographique et anthropologique pour mieux comprendre l'évolution de la destruction de l'environnement. Concernant le site de la ravine Bois-de-Chêne, il faut s'intéresser à la collecte de déchets pour pouvoir déterminer la contribution de l'État dans la destruction et la restitution de l'environnement naturel. Il porte à la connaissance des chercheurs que le site de Jalousie est un affluent de la Bois-de-Chêne. C'est pourquoi il faut traverser sur le bassin versant de la Ravine.

Plus généralement il a soumis aux participants :

- La **création d'un glossaire** pour le projet.
- Des permanences dans les axes.
- La **création d'un comité scientifique** pour finir par se coordonner.

Pour Olivier ARCHAMBEAU, les enjeux de la question foncière dans les quartiers précaires, ne peuvent être totalement compris sans la prise en compte d'acteurs souterrains, souvent violents. Concernant Canaan, il insiste pour ne pas oublier le niveau de fragilité du site. Le centre sportif érigé en face de Canaan a été inondé en trois fois en six mois.

Concernant le terrain de recherche de l'axe 1, mais aussi pour l'ensemble des axes, Jérôme CHENAL a souligné la nécessité de choisir entre les termes *marges urbaines* et *périphéries*.

Face à ce problème, Johan MILIAN a recommandé l'utilisation de *périphéries* car *marges* a une connotation négative en géographie. Alphonse YAPI-DIAHOU apporte son soutien aux propos de Johan MILIAN, car selon lui les *marges urbaines* ne se cantonnent pas qu'aux limites de la ville, elles se retrouvent aussi à l'intérieur. Il ajoute que les *périphéries* sont également synonymes d'opportunités pour les investisseurs.

Par ailleurs Johan MILIAN considère que pour comprendre les raisons motivant les populations à s'installer sur tel terrain à tel moment, une approche anthropologique est primordiale. Or les sites retenus pour la campagne sont trop vastes pour mettre en place efficacement une telle approche, c'est pourquoi il suggère de restreindre le nombre de sites. Pour Johan MILIAN, l'étalement urbain est une opportunité aussi pour les populations pauvres, mais le cas haïtien est spécifique. Il faut élucider la place occupée par le séisme dans la migration et comprendre les impacts du 12 Janvier sur les vulnérabilités existantes. Il faut donc observer les dynamiques, identifier les différents régimes sur la forme urbaine (politique, ONG, privés) qui se partagent les territoires et fixent les espaces. Bezunesh TAMRU précise que les périphéries attractives car l'espace y est disponible. Concédant que l'accès à la propriété était une opportunité dans les périphéries, Jean-Fitzner ÉTIENNE pense cependant qu'il n'en voit aucune autre car selon lui cet étalement sauvage en général ne fait que créer de nouvelles vulnérabilités.

Concernant plus particulièrement l'axe 1, Bezunesh TAMRU préconise l'analyse des services de proximité, qui sont des révélateurs du niveau de développement de la périphérie, ainsi que des vitesses et des formes d'étalement. Vis-à-vis de la campagne de terrain elle a rappelé l'importance de l'étude paysagère pour comprendre les modes d'occupation de l'espace par les habitants.

Sur la méthodologie appliquée au terrain, Jean-Odile ÉTIENNE recommande de travailler à l'échelon administratif des Secteurs d'Énumération (SDE). E. EMMANUEL et J. CHENAL approuvent ce point.

D'autres points ont été abordés comme la recherche de corrélation(s) possible(s) entre les risques événementiels et chroniques dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, et l'intégration de la dimension systémique dans l'analyse de la catastrophe de 2010.

### **Conclusion de la table ronde n°1 sur l'Axe 1**

- *Proposition pour la création d'un conseil scientifique*

Composé de MM. EMMANUEL, LUCIEN, YAPI-DIAHOU et BOLAY, il aurait pour rôle d'assurer le fonctionnement et l'articulation des axes, ainsi que la



validation du contenu scientifique. Leur réunion associe les responsables d'axes et les membres du comité de pilotage. Ils sont saisis sur les axes pour accompagner les doctorants. Ils doivent aussi aider à la valorisation du présent séminaire et du projet.

- *Utilisation du terme « périphéries urbaines »*
- *Création d'un glossaire pour le projet*
- *Évolution dans la recherche*

1. La prise en compte de l'impact du séisme sur les comportements migratoires et l'étalement de la ville. Le PRCU considère qu'il y a un avant et un après 12 Janvier.
2. Tenir compte du rôle des croyances dans l'appréciation des risques
3. Chercher à déterminer quels sont les mécanismes<sup>3</sup>, les acteurs<sup>4</sup> et les indicateurs du processus d'étalement à Port-au-Prince. Pour cela les chercheurs travailleront dorénavant sur certains concepts comme ceux de risques urbains, vulnérabilité, informel et informalité, gouvernance.
4. La réduction du nombre de sites retenus. Il faut alors déterminer les plus pertinents.

**14H30: 2<sup>EME</sup> TABLE RONDE AXE 2: L'OCCUPATION D'ARTERES ECOLOGIQUES FRAGILES, COMME DANS LES VALLEES (EX. DE LA RAVINE BOIS-DE-CHENE) ET DES COURS D'EAUX, QUI TRAVERSENT LA VILLE, RELIANT L'AMONT ET LE LITTORAL ET CONSTITUANT DE GRANDS LINEAIRES D'ESPACES VULNERABLES**

**Président de séance et discutant :** M. Evens EMMANUEL

**Intervenants<sup>5</sup> :**

- M. Olivier ARCHAMBEAU,
- M. Hugo PIKINGTON,
- M. Guy-vert NEUS
- M. Louis Marc PIERRE
- M. James PIERRE

---

<sup>3</sup> Le foncier, l'habitat intégrant les équipements et les services dont les infrastructures réticulaires, les activités, les politiques publiques, etc.

<sup>4</sup> (avec un zoom sur les ONG, les diasporas)

## 1. Présentations

Au sujet du secteur informel, M. Hugo PILKINGTON précise qu'il y a des formes extrêmement structurées. Son intervention concerne les services de santé. Pour les analyser les chercheurs doivent en retenir cinq critères : l'accessibilité spatiale au service, sa disponibilité, son coût, son adéquation avec la demande, et enfin son acceptabilité. Il faut étudier la demande distinctement de l'offre car les modalités de cette dernière dépendent des institutions. La représentation de la santé<sup>6</sup> va conditionner l'accès effectif aux structures de soins et la perception individuelle des personnes malades. Quelqu'un qui considère ne pas avoir besoin d'un service ne va pas y avoir recours.

Dans sa présentation concernant Cité l'Éternel, GUY Vert NEUS, s'intéresse à la gestion des risques au niveau du quartier. La population est exposée à des risques majeurs ponctuels (cyclones, séismes) mais s'heurte plus fréquemment à d'autres risques tels que les inondations, ou les incendies. La gestion de ces risques au niveau local nourrir la réflexion d'une politique nationale visant à renforcer le système de gestion sur le territoire.

Durant son intervention, M. James PIERRE a présenté une typologie des quartiers et les rôles des acteurs, des agents et des bailleurs. Conscient de la complexité de ces territoires, et pour mieux saisir les notions de gouvernance du territoire, de territorialisation et de territorialité, son objectif est de comprendre le fonctionnement de ces espaces périphériques. Concernant le rapport de force entre les acteurs, il propose de questionner les préoccupations de l'Union Européenne dans le financement de ce projet. Puisque les acteurs agissent parfois en marge de façon invisible et très puissante. Il faudrait faire ce dépassement entre les acteurs et les agents qui agissent sur le territoire pour pouvoir saisir leur fonctionnement. Il faut faire le dépassement entre les lieux de réalisation et de décision quand on essaie de comprendre les notions de gouvernance, de territoire, de territorialisation.

## 2. Discussions.

---

<sup>6</sup> La représentation de la maladie, de la mort et des systèmes qui maintiennent une personne en harmonie avec son environnement

Selon, Evens EMMANUEL il faudrait étudier les externalités négatives environnementales au niveau de la zone métropolitaine. Concernant la ravine Bois-de-Chêne, il propose de procéder à l'identification des habitants sédentaires, à l'étude des activités nocturnes, de la gestion de l'eau et des déchets solides, et des risques urbains (inondations, problèmes de santé suite à l'évaporation de l'eau, etc.).

G.V. NEUS a indiqué dans sa présentation, que la construction de polders dans la ZMPAP avait davantage vocation à produire des habitations, et qu'elle s'était développée sous l'influence de certains représentants successifs de l'État comme les « *tontons macoutes* » ou bien les militaires. Mme Ibtissem TOUNSI s'interroge car la tendance mondiale est justement à la « *dépoldérisation* » en raison de l'exposition de la population aux risques. Elle prend en exemple le cas de la tempête Xynthia. D'après J-F ÉTIENNE, des mesures ont été récemment prises pour la démolition des maisons du centre-ville, et il existe une volonté de débarrasser le bord de mer de ce type d'occupation. D'après B. Tamru, la création des quartiers poldérisés peut répondre à plusieurs logiques. Soit celle d'un aménagement planifié (ex : quartier du Bicentenaire), soit celle d'une avancée sauvage sur la mer résultant de l'impossibilité de trouver des lieux de rentes dans un centre-ville saturé. Par conséquent les habitants seraient donc bien conscients des risques encourus. C'est un choix permettant de s'installer en ou à proximité de la ville avec l'espoir d'une intégration progressive. C'est pourquoi tout projet de déplacement ne tenant pas compte de ces populations ne pourrait aboutir, surtout si leur survie économique est en jeu. Vosh DATHUS apporte une nuance entre les notions de *déguerpissement* et *expropriation* basée sur le dédommagement. Comme l'État haïtien dédommage les « *expropriés* », et non pas les « *déguerpies* », ne participe-t-il pas à l'étalement sauvage en poussant les seconds à s'établir dans des zones à risques ? Selon JO ÉTIENNE, le déguerpissement peut créer de nouvelles formes de précarité. Il prend l'exemple du centre-ville où les autorités ont délogé les habitants et avaient constitué une zone d'activités informelle mais fonctionnelle.

Pour Bezunesh TAMRU la tendance sera au réaménagement des zones d'habitations en ravines ou sur les polders en bord de mer. Les autorités de Cap-

Haïtien ont déjà commencé à le faire. Elle se demande quelle sera la solution durable à ce problème car sans stratégie à long terme pour les populations déplacées.

Pour Jean-Odile ÉTIENNE, Port-au-Prince se trouve dans un processus de reconstruction post-catastrophe. Depuis lors, les plans ont tous déclaré le bord de mer zone d'utilité publique en vue de construire des espaces de loisirs pour du tourisme haut de gamme.

Pour Olivie ARCHAMBEAU, le séisme s'est révélé être une double peine. La précarisation a débuté dans les campements du centre-ville bénéficiant de l'aide d'urgence dispensée par les ONG. Les maisons qui n'étaient pas totalement tombées, ont été quelque peu aidées dans leur chute pour aplanir de rares îlots qui restaient pour faire la place à d'autres. Leurs habitants sont partis soit à Canaan, soit sur les bords de mer.

Evens EMMANUEL précise que sous le deuxième mandat du Président Préval, dans la perspective d'extension de la zone métropolitaine, l'équipe de Leslie Voltaire avait imaginé une ville moderne destinée aux classes moyennes dans la zone de Canaan.

V. DATHUS évoque l'histoire d'une dame habitant une tente dans le lit mineur de la ravine Bois-de-Chêne. Une ONG lui est venue en aide pour construire quelque chose de plus solide au même endroit. Il aimerait savoir si ladite ONG a agi à l'insu ou non de l'État Haïtien, car une habitation en plein lit mineur s'expose inévitablement aux inondations. Louis Marc PIERRE lui répond que l'État est au courant des actions de cette ONG sur la zone car pour opérer sur le territoire, les ONG doivent avoir l'autorisation du Gouvernement

Pour commenter la remarque de Georges Eddy LUCIEN selon laquelle la rivière Bois-de-Chêne est un système, Louis-Marc PIERRE est d'accord car d'un point de vue physique, comme l'amont communique avec l'aval il s'agit bien d'un système. Cependant du point de vue de l'urbanisation du linéaire la situation est différente. Est-ce que l'urbanisation du linéaire a un rapport avec la ville ou les villes et les communes ? Il souligne que la réponse à cette question est ambiguë. Elle dépend de la partie considérée sur le linéaire du bois-de-chêne. Au niveau de l'aval, ceci peut

avoir un rapport avec l'extension urbaine de Port-au-Prince. Dans le cours Moyen, il peut exister une relation avec l'extension de la commune de Delmas et en sortant de Delmas 60 et plus haut en amont avec l'extension de la commune de Pétion-ville.

M. YAPI DIAHOU souhaite enquêter les très nombreux bailleurs de fonds car ils interviennent sur différents enjeux et temporalités et n'impliquent pas les mêmes acteurs. Il propose **la création d'un inventaire** des grands bailleurs présents pour mieux comprendre les logiques qu'ils drainent. Il invite également les chercheurs à s'interroger sur les notions d'État et d'informalité.

### **Conclusion de la table ronde n°2 Axe 2**

Le Président de séance, M. Evens EMMANUEL, conclue cette deuxième table ronde.

- Création d'une liste des bailleurs de fonds, et d'un glossaire des concepts convoqués selon les disciplines.
  - Il pense que dans un avenir proche que la politique issue des élections de 2015 ne sera pas trop favorable aux ONG, principalement à cause des dépenses parfois surdimensionnées et mal justifiées.

**Jour 2, 23/06/2015**

**AXE 3 DU PRCU \_ LES SYSTEMES INFORMELS QUI PRODUISENT LA VILLE, PRESENTS DANS LE TISSU DENSE ANCIEN, DANS LES FRANGES URBAINES OU DANS LES ZONES FRAGILES, CONSTITUANT UN MOYEN IMPORTANT D'INTEGRATION URBAINE ET DE TRANSFORMATION DE LA VILLE.**

**Président de séance et discutant : M. Alphonse YAPI-DIAHOU**

**Intervenants :**

- |                |              |
|----------------|--------------|
| ▪ M. CHENAL    | ▪ M. LUCIEN  |
| ▪ MME KERN     | ▪ Mme JOSEPH |
| ▪ M. EMMANUEL  | ▪ Mme VERRET |
| ▪ M. BONRIPOSI |              |

## Un axe transversal

L'objectif de cet axe est de déterminer les différentes informalités qui font la ville. Cet axe est donc fortement transversal. Selon J. CHENAL, l'étalement urbain étudié par l'axe 1 n'est pas déterminé par des marqueurs « classiques » mais se caractérise par une dynamique rapide. Ce processus entraîne des changements d'usage et d'affectation. Il se demande si finalement ce ne serait pas le rythme normal des villes du « Sud ». Dans le cas de Port-au-Prince, l'étalement urbain aggrave-t-il la vulnérabilité étudiée par l'axe2? Comment les marges urbaines parviennent-elles à se structurer ? L'étalement de cette ville est -il réellement négatif ?

Une discussion sur les méthodes s'est engagée en particulier pour une approche transversale.

Les chercheurs ont présenté ou suggéré le recours à ces méthodes:

- Création d'une base de données cartographiques.

Intérêt d'une vision cartographique synoptique pour les trois axes. Il a été retenu l'idée d'utiliser les logiciels ArcGIS ou QGIS. Les chercheurs se baseront sur le découpage administratif le plus probant, et sur les données les plus disponibles à l'échelle des communes.

- Recours à une l'observation directe

Chercher à comprendre l'organisation socio-spatiale et le fonctionnement des marges urbaines à travers l'utilisation de grilles d'observations et d'analyses paysagères, des enquêtes de proximités, des clichés photos et des séquences vidéo. Les enquêtes de proximité auront pour but de comprendre les processus d'installation et le fonctionnement de ces populations. Il faut également faire des enquêtes auprès des acteurs ressources et des parties prenantes. L'analyse paysagère pose question : le fonctionnement des gens est-il visible dans la forme urbaine?

Concernant les questionnaires les points suivants ont été abordés : les critères de densité du bâti, si le rapport entre surface et densité de population n'égale pas celle du bâti, les étapes politiques/économiques/climatiques, le rôle des ONG, la compréhension des variables, la nature des rendus, la fiabilité des données sur les

niveaux socioéconomique, si les découpages des données sont assez fin, sur le périmètre et les secteurs, sur le choix des sites (important de prendre tous les mêmes sites)?

Michelet CLERVEAU a souligné l'influence des différents régimes politiques sur l'urbanisation de la tache urbaine, de la population, de la superficie. Il questionne donc les limites de la ville formelle à Port-au-Prince.

Sur ce point, A. YAPI-DIAHOU s'interroge sur la définition de la ville en termes de transport, d'habitat et de logement car la ville doit être étudiée comme un ensemble, une globalité. Concernant la question foncière, il faut déterminer les stratégies, les pratiques et le jeu des acteurs face aux réglementations haïtiennes. Pourquoi et dans quel but veut-on accéder à la terre ? Analyser en conséquence les politiques d'habitat et la promotion immobilière en particulier le(s) financement(s) de l'habitat. Face à de telles questions, A. YAPI-DIAHOU précise que le PRCU risque de récolter un tas de données sans avoir un objectif précis auquel répondre, donc sans savoir les utiliser. De plus sans partage les chercheurs auront des données tous azimuts sans aucune transversalité entre les axes. Il propose donc de croiser les méthodes ; de bien choisir les terrains, décliner/accompagner les questions de recherches en hypothèses et objectifs, de mutualiser les données collectées et à venir, la préparation des questionnaires car il existe énormément de convergences et de divergences entre les axes 1 et 3.

Sur la notion d'informel, il explique qu'elle a évolué. C'était d'abord un rapport économique qui a été étendu à tous les rapports sociaux Il préconise aux chercheurs à distinguer l'informalité de l'illégalité. Il faut déterminer une définition commune de l'informalité dans les travaux de l'axe 3.

## 2. Présentations ou discussions

L'intervention de Mme Caline JOSEPH ciblait la structuration des réseaux de transport à Port-au-Prince, notamment des taxi-motos, car les moyens de communication permettent aussi d'analyser le processus d'étalement. Elle se pose la question de savoir si la route anticipe l'étalement ou bien si ce dernier l'accompagne. Elle cherche à identifier l'usage de motocyclette et la proportion dans les

déplacements dans l'aire métropolitaine. J-F ÉTIENNE en profite pour appeler à la prudence quant à la définition de l'informalité, car les taxis motos en Haïti sont régulés par l'État et des associations.

Selon Abigaël KERN, il faut procéder à une catégorisation de la notion d'informalité et d'analyser les questions de la formalité, des risques, de la vulnérabilité institutionnelle ou constitutionnelle et le contexte global d'Haïti (vulnérabilités face aux risques multiples). Selon elle, les catastrophes naturelles ont des effets directs sur les systèmes informels en place (ex : la distribution d'eau par camion-citerne après le séisme).

Pour G.E. LUCIEN il ne faut pas négliger l'histoire de Port-au-Prince. L'extension de la tâche urbaine est influencée par l'action politique à travers les mécanismes d'expropriation, la réinstallation forcée de personnes, l'installation dans des zones à risque...

Mme Anne-Laurence VERRET s'intéresse à l'évolution de l'occupation du sol et des politiques de logements. Elle a présenté la problématique de son travail de thèse. Selon elle, l'informel et formel font partie du même système, ils sont complémentaires et non pas opposés.

B. TAMRU rappelle qu'en Afrique, c'est la question juridique qui pose la question de l'informel et de l'illégal. La formalité renvoie à la vision des planificateurs, la ville moderne où tout est planifié avec les affectations des sols très contraignantes. Si l'on sort du cadre de cette planification, bascule-t-on dans l'informel ? La formalité renvoie aussi à la question de la citoyenneté : si on parle des ravines comme un habitat précaire appelé à disparaître, donc il n'existe pas pour le planificateur, le politique. L'informalité génère du travail légal Mais Est-ce que l'informalité joue un rôle important dans la panoplie des offres ?

### **Questions aux intervenants ?**

CAMEP après le séisme utilisait le service d'autres gens qui vendaient de l'eau. Donc formel se sert de l'informel ? Ces vendeurs sont-ils enregistrés par l'Etat ? Si oui, peut-on les considérer comme informels ? quelle est la différence entre informel



et illégal ? Canaan est-il une zone d'utilité publique ? Les gens ont-ils un titre de propriété? (Vosh Dathus)

Le mode d'organisation de la ville, le territoire est-il un bien partagé? Perception de cet usage par les usagers, le taxi moto : crime organisé ? Activités mafieuses ? (Jean Odile ETIENNE)

C'est quoi pour les acteurs l'informalité ? De quel droit une personne extérieure peut lui dire tu es dans l'informalité. Est-ce qu'on n'est pas dans le jugement ? Est-ce que ce n'est pas le propre de certaines villes ? Depuis quand parle-t-on de l'informalité à PAP ? Avant 2010 ? Après ? Il y a toujours des modes d'organisation dans l'informalité, est-ce qu'on parle d'informalité que quand on n'est pas dans le cadre de l'Etat ? (Coumba Cissé)

Notion de l'informalité par chenal : par rapport aux cas cités, comment l'axe 3 va aider à saisir la notion de l'informalité ? Comment le taxi moto participe-t-il dans la progression de l'étalement urbain ? (James PIERRE)

Le mode d'organisation du système du transport à PaP est-il informel ou pas. ? Car selon lui une offre de transport n'est pas informelle en soi. (Jean Yves)

## **SYNTHESE DES TABLES RONDES**

**Synthèse table ronde n°1 par Jérôme CHENAL**, Président des débats de l'axe 1.

Une interrogation que j'avais sur *la question de la marge, l'éventuelle connotation négative de ces périphéries urbaines*, finalement est ce qu'on ne pouvait pas voir dans cela une opportunité à l'étalement urbain. La deuxième chose était *quelle est finalement la spécificité d'Haïti face aux dynamiques rapides de l'urbanisation effrénée* ? Ces phénomènes se rencontrent-ils partout ?-Par ailleurs, le tremblement de terre a-t-il contribué à changer les structures ou bien cela doit être considéré comme un épiphénomène ? Le PRCU doit chercher en ce sens.

Ma troisième questionnement, qui est de *l'indicateur ou la variable explicative* l'on va utiliser, est ce que déjà l'on convoque, le rôle des événements, le rôle des ONG, le rôle du politique dans une sorte d'historiographie. On fait l'hypothèse que

l'on peut mettre en regard d'un certains nombres d'événements historiques un certains de développements urbains. Là aussi, on doit réussir à regarder ces différentes variables pour voir est ce que les changements politiques ont un impact sur le développement urbain, est ce que le rôle d'un ONG a un impact, etc.

Ce qu'il faudra savoir, est ce que tous ces indicateurs ( politiques, catastrophes naturelles, société civile) sont équivalents ou est ce qu'il y a des variables beaucoup plus important qui ont un impact beaucoup plus visible sur le territoire.

Je reste un peu mitigé par rapport à ce que j'ai entendu, parce qu'on explique beaucoup de choses avec beaucoup de variables, soit ils n'ont aucun impact, soit c'est leur addition qui est l'impact, qu'on on dit qu'il y a un changement politique donc un changement de type d'urbanisation, il faudra qu'on réussisse à le prouver.

**Evans Emmanuel** (président Axe 2)

Sur l'axe 2, par rapport à l'ensemble du projet, cela me permet de retenir deux indicateurs ou du moins deux variable par rapport à Haïti. C'est ce qu'il entend pour expliquer le fonctionnement du système environnemental par imperfections et distorsions de l'environnement. Sachant que les imperfections environnementales sont dues à la morphologie de l'espace considéré, alors que les distorsions sont dus aux actions des autorités, des individus qui vont intervenir dans un espace qui avait ses formes naturelles de fonctionnement qui seront obligé d'être modifiés par des implications d'ordres humains.

Avons-nous dit que Port-au-Prince faisant partie d'Haïti, est exposé constamment à des séismes et des cyclones, cela dit il y a des modifications de l'espace qui seront purement d'ordre structurelles, d'ordres des catastrophes naturelles et à cela les compréhensions de ceux qui évoluent ou du moins la mauvaise approche de ceux qui y vivent peuvent soit aggraver le niveau de risque soit le réduire.

Et parmi les six(6) présentations de ce matin, je crois sur le plan méthodologique, il y a une méthode présentée dans deux présentations qui peut sévir de moyens pour analyser à travers le temps ne serait-ce que pour la période du projet puisqu'il y a des actions qui seront faites en continue. C'est la *méthode des*

*enquêtes géo-photographique* telle que présentée par *Olivier Archambaud* ce matin, c'est-à-dire, donner la parole à l'espace, questionner les gens, prendre des vidéos et comparer à travers le temps ; comme **Guy-vert NEUS** à essayer de faire avec des cartes de 1958, de 1978 et de 1998, en fait les périodes de retour étant trop importante, on arrive pas dans une certaine mesure à tout contrôler en termes de modification réelle de l'espace, mais par contre si on réduit les périodes de crises d'information, cela permettrait avec la vitesse de l'accroissement de la population et éventuellement les changements au niveau des états et au niveau des interventions des ON, cela permettrait dans un avenir pas trop long à suivre la croissance des modifications que l'espace puisse subir.

Sur cette base, il nous permet quand même de questionner que l'approche géo-photographique et vidéo ; bien que ces deux approches ont trouvé des façons d'apprécier l'évolution de l'espace par rapport au phénomène retenu. Donc, ceci pour vous dire que géographiquement, là où se situe P-au-P et si j'emprunte les paroles du président de l'axe 3 qui a eu à souligner hier, il y a deux niveaux d'appréciation qu'on peut faire de non seulement de l'informel mais d'un ensemble d'intentions sur Port-au-Prince, c'est la dimension géographique et la dimension anthropologique. Sur le plan géographique, je me place du point de vue des risques et des catastrophes naturelles dont est intimement associé l'espace compte tenu de sa constitution elle-même et de toutes les notions non seulement de représentation, d'action, de relations entre l'homme et l'espace en Haïti qui permettrait de suivre l'évolution, les transformations et la destruction même de l'environnement en soi.

Sur le mot destruction de l'environnement, cela nous permet de revenir, en fait, sur les grands objectifs, les postulants, les hypothèses retenues pour l'axe 2 avec un terrain d'étude assez important qu'est l'écosystème du bois-de-chêne, avec ces deux composantes, la composante naturelle, la rivière bois-de-chêne, la composante artificielle, le canal bois-de-chêne. Et à ce posé la question à savoir, tout ce qu'on voit en aval du côté de la mer, en termes de déchets, d'ensablement, de mauvaises occupations, quelle est la responsabilité de l'état Haïtien dans tout cela, sachant que cet état à un moment a pris la liberté de modifier l'écosystème naturel pour le transformer en un écosystème artificiel, *est ce que ce n'est pas sur le plan*

*anthropologique ou sociologique, une invitation officielle de l'état à la population, sachant que les canaux sont utilisés par la population pour déverser des déchets à longueur de journée ?*

Etant spécialiste en sciences de l'environnement, Quelle est la contribution de l'état dans la destruction de la baie de Port-au-Prince et en retour à la protection naturelle que les gens de cité l'éternel et autres, aurait bénéficié en cas de montée du niveau de la mer et d'une annonce d'une grande ou petite Tsunami qui aurait à frapper cette zone, donc dans la désorganisation de l'espace je pense que cet élément peut être analysé dans sa dimension anthropologique et ainsi institutionnalisé comme étant la triste relation que nous haïtiens nous entretenons avec notre espace naturel.

Sur le canal bois-de-chêne en soit, je retiens une petite confusion, sauf erreur de ma part, d'après mes collègues qui intervenaient sur le canal bois-de-chêne, Jalousie serait en quelque sorte le point de naissance du canal bois de chêne, la réponse est non ! Jalousie est un affluent seulement en période de pluie du canal bois de chêne. La source du canal bois de chêne se situe un peu plus au nord dans la zone dénommé « bouc-champagne ». Un affluent assez important qui a été négligé, il prend naissance du côté de carrefour-feuilles, qui rencontre Bois-de-chêne à la rue Mgr Guilloux.

Ce qui nécessite un certain approfondissement, c'est le titre donné à l'axe les modes d'occupation d'artère écologique, si nous essayons de retenir une variable important c'est la variable écologie, qui dit écologie, dit qu'il y a les zones, tous les espèces vivant, les plantes coupées, sachant qu'on est dans une dimension où il y a des espèces qu'on ne voient pas, pour arriver à opérationnaliser en fait, les modes d'occupation anthropiques sur ces artères écologiques et qui modifient les habitats à l'intérieur de ce système écologique, les collègues ont convoqué des concepts comme : risques urbains, vulnérabilités urbaines, développement urbain, inégalités socio-spatial, marges urbaines, etc. Je veux retourner sur deux concepts liés à mon domaine scientifique, les risques urbains et l'environnement urbain. Au niveau des risques urbains et au niveau des risques de manière globale, il faudrait procéder par

une catégorisation, sachant qu'il y a un certain nombre de risque de part l'existence d'Haïti qui sont présents qu'on pourrait appeler des risques naturels : cyclones, tremblement de terre, glissement de terrain, etc. qui sont des imperfections c'est-à-dire qu'il y a action ou qu'il n'y a pas action de l'homme on les aura toujours.

Il serait intéressant de retenir parmi les risques urbains deux sous-catégories de risques, les risques événementiels et les risques chroniques, alors sur les risques événementiels on retient les risques d'accident, dans le cadre des taxis moto vis à vis de la surpopulation. Autres exemples, un camion transportant des déchets tirés du canal bois-de-chêne laissant couler de l'eau sur la chaussée où des enfants font le va-et-vient école-domicile. Cependant, il y a le fait de vivre dans une ville comme Port-au-Prince qui présente des risques chroniques, par exemple, il n'y a aucun haïtien visitant la zone de la cité l'éternel ou le bicentenaire ne dira pas qu'il n'a pas inhaler des odeurs de matières fécales, sachant que les bactéries responsables de cet odeur vont passer par les narines et séjournées dans les poumons. Voilà dans un espace urbain des questionnements en absence de service urbain adéquat qui rentrent dans l'informalité dans une certaine mesure, ces questionnements à mon avis si on reste dans les dimensions écologiques pourraient être considérés.

Si l'on reste dans cette notion d'informalité, si on prend l'eau l'absence de réseau, par exemple, quelqu'un qui aurait soif qui trouve le sachet d'eau d'1 Gourdes au lieu de la bouteille de 15 ou 30 Gourdes, ne peut se laisser exposer sa vie sans se questionner sur la provenance du sachet d'1 Gde. Donc, je pense, sans vouloir sortir dans des schémas classiques et sur des phénomènes qu'on peut observer ailleurs, il y a des phénomènes spécifiques qui méritent d'être creusés et qui sait peuvent apporter en retour des éclairages de manière globale sur le plan scientifique.

**Jour 3, 24/06/2015**

### **LA TROISIÈME MATINÉE DE CLÔTURE DU SÉMINAIRE PRCU DE JUIN 2015**

Lors de cette dernière demi-journée il est question de discuter des points suivants :

Temps-doctorants : présentation des thèses en cours dans les 3 axes du projet européen. Valorisations des résultats du PRCU (Publications, revues, site internet, observatoire, rapports...) Actions communes (campagnes de terrain, bases de

données, plan de communication) Clôture de la journée par Madame Bezunesh TAMRU, coordinatrice du Programme de Recherches dans le Champ de l'Urbain (PRCU).

### **1. Le temps des doctorants**

La coordinatrice a commenté le modèle de contrat liant le PRCU et un doctorant haïtien. Elle insiste sur la distinction à faire entre leur doctorat et le travail chercheur pour lequel ils se sont engagés. Dans ce projet ils ont un rôle, des obligations et un temps de travail exigé. Ils doivent dire comment envisagent-ils la finalisation de leurs travaux après deux ans de financement du PRCU. Tous les doctorants sont encadrés par au moins un chercheur du projet, à l'exception de M. LM PIERRE qui doit régulariser sa situation. Chaque encadrant a l'obligation de bien suivre son doctorant, d'être vigilant sur ses travaux, et son travail avec les étudiants du master. La coordinatrice mentionne que chaque doctorant du projet est rémunéré 650 euros mensuels. En raison d'aléas administratifs, les virements n'ont pu être effectués qu'en juin 2015. Les chercheurs ne pourront toutefois être payés qu'à la suite de la signature de leur contrat avec Paris 8.

Avant de donner la parole aux doctorants, A. YAPI-DIAHOU suggère que les chercheurs doivent penser à faire une publication intermédiaire en 2016 afin d'offrir une meilleure visibilité sur ce qui a été déjà réalisé au cours de la première année.

Les doctorants ont pris la parole pour expliquer l'organisation de leur temps de travail dans le projet :

Carline DUVAL JOSEPH : est assistante de recherches et enseignante à l'UniQ. Sa thèse est codirigée par G.E. LUCIEN. Elle travaille sur sa thèse, et engage ses propres fonds dans sa recherche. Elle a par exemple payé elle-même plus de 10000 gourdes pour faire faire des enquêtes. Elle s'est engagée à animer à un séminaire.

M. CLERVEAU souligne qu'il donne beaucoup pour ce projet, en travaillant le week-end et les vacances scolaires en plus de son travail. Il a consacré beaucoup de temps sur le terrain lors des missions de M. ARCHAMBEAU et de la coordination pour les repérages de sites. Il s'engage à consacrer au moins deux jours par semaine au PRCU.

A. KERN s'interroge sur l'obligation soulevée par la coordinatrice des doctorants de travailler à temps plein sur le projet. Elle pense que les 650 euros mensuels ne suffisent pas pour qu'ils puissent se consacrer exclusivement au PRCU. Par conséquent, les doctorants ont besoin d'avoir un travail à côté. Le temps du projet ne correspond malheureusement pas au temps du doctorat et elle sait que les 2 premières années sont les plus difficiles pour un doctorant.

Elle demande à la coordinatrice si l'UE est au courant des difficultés de la recherche ou si elle n'est focalisée que sur les livrables. La coordinatrice lui répond que l'UE est au fait de ces difficultés et elle a même accepté d'accorder 6 mois supplémentaires (non rémunérés) aux chercheurs pour finaliser leurs travaux.

Sur la même lancée, Laurence VERRET affirme que pour faire un doctorat des fonds sont nécessaires. Elle ne peut pas faire du temps plein sur le projet, car elle est chargée de cours à l'UniQ. Elle participe aux réunions hebdomadaires du CRAPU concernant le PRCU, durant lesquels les membres de l'équipe communiquent et travaillent ensemble. Elle s'est engagée à travailler cinq jours par semaine sur le projet.

J-F ÉTIENNE a proposé, pour avoir une meilleure vision de l'engagement du chercheur, que chaque doctorant fasse et envoie à la Coordination, un planning détaillé de ses activités (PRCU et autres) par semaine ou par semestre.

M. DATHUS explique que l'équipe du LADMA, se réunit quant à elle de façon bimensuelle. Il s'est engagé à réduire ses activités personnelles au profit du PRCU et son doctorat. Concernant sa thèse sous la direction de A YAPI-DIAHOU et de B. TAMRU, il déplore les difficultés et les limites de l'encadrement à distance.

Occupé en tant que directeur académique d'une école supérieure et enseignant à l'Université de Limonade, L-M PIERRE a réussi, à l'instar de ses collègues, et malgré ses nombreuses responsabilités, à réduire ses heures de cours à 6h hebdomadaires.

J-O ÉTIENNE rappelle que la validation du projet par l'UE s'est effectuée en milieu de l'année scolaire, alors que chacun s'étaient engagés auprès de leurs universités. Dans son cas, il prévoit de consacrer ses vacances d'été à ses recherches au PRCU, ainsi que 4 jours par semaine.

## **2. Au point 2 de l'ordre du jour, les stratégies en termes de publications et de valorisations des travaux dans le projet.**

La coordinatrice a demandé aux chercheurs présents s'ils ont déjà commencé à réfléchir aux revues françaises ou internationales dans lesquelles le PRCU pourrait publier ses résultats. Les titres suivants ont été cités : *EchoGéo, Annales de la Géographie, Territoires en mouvement, Espaces, territoires et environnement...* L'idée de faire des numéros spéciaux a été aussi soulevée.

Mme KERN précise que l'UniQ envisage de publier un premier journal de recherche, qui serait un appui à la recherche locale naissante en Haïti. Elle invite le PRCU à contribuer à ce journal.

Il est établi qu'après l'émission de l'appel à contribution de la part UniQ, la Coordination pourra donc le diffuser auprès des chercheurs.

M. PILKINGTON a proposé la revue *Espaces, populations et sociétés*. Toutefois un numéro spécial doit être très large. Il existe une tendance vers les sciences sociales. Il souligne que les chercheurs de l'axe 2 pourraient solliciter la revue du LADYSS.

B. TAMRU a évoqué les publications anglophones, mais souligne que le budget ne permettra le recours à des traducteurs.

Au final, les revues suivantes ont été retenues : *Espaces, populations et sociétés ; Echogéo ; Cybergéo*, les revues locales (journal de Quisqueya, la revue en chantier de l'UEH soulignée par Jean Odile Etienne).

Mais avant de contacter ses revues, la coordinatrice souligne qu'il faut définir une stratégie.

A. YAPI-DIAHOU se demande s'il faut aborder un numéro spécial dans une démarche individuelle, c'est-à-dire par chercheur, ou bien dans une démarche collective. Il ajoute qu'il faut prendre en compte les axes du projet dans un numéro spécial. Chaque axe s'efforcera de mobiliser des informations nécessaires. Il est pour quelque chose où les trois axes abondent. L'idée est de faire participer tous les axes.



B. TAMRU a souligné qu'après le numéro spécial, il serait intéressant d'envisager un ouvrage collectif qui serait le pendant du rapport scientifique demandé par l'UE.

E. EMMANUEL soutient l'idée de l'ouvrage collectif annoncée par la coordinatrice. Il serait possible de faire un appel à communication (même fermé) avec un double regards sur le plan organisationnel. Il ajoute qu'il serait intéressant qu'il y ait une richesse pédagogique à la fin de ce projet. Le projet doit permettre de faire des binômes pour permettre à l'encadrement et l'initiation aux ouvrages collectifs. Il serait aussi important de voir des éditeurs. Les jeunes chercheurs doivent s'inscrire au métier d'éditeur scientifique.

J. MILIAN s'inquiète d'une redondance entre le numéro spécial et l'ouvrage collectif. B.TAMRU répond qu'il y a bien une différence car l'ouvrage collectif permettra aux chercheurs d'entrer dans les détails. Elle précise toutefois que la Coordination ne prendra pas en charge l'ouvrage collectif. Les chercheurs devront se former à la production et à la communication scientifique.

Le LADMA et le CRAPU doivent commencer la rédaction scientifique et se préparer à la transformation des actes de colloque.

Il a été finalement retenu de faire aussi un ouvrage collectif qui découlera du colloque, faire un numéro spécial international et un numéro spécial national (Haïti).

Pour ce qui est de la communication, A. KERN a posé la question du comment (contacter les acteurs). Elle souligne que ce travail devait être réalisé par l'ancien bureau d'études ETC et il devait aussi faire un site internet pour la communication. La coordinatrice répond que le site internet sera bien créé. Le CNGIS qui propose de travailler dans le projet, accepte de fournir les données dont il dispose sur la ZMPAP. Un premier cahier des charges sur la veille des travaux a été déjà réalisé par la coordination, il sera soumis à deux prestataires de services qui sont Garry (choisi par l'équipe du Ladma) et Lesly (choisi par l'équipe du Crapu). Ils seront payés sur le budget prévu pour cette tâche.

Concernant la constitution d'une base de données mutualisée, Mr BONRIPOSI a présenté le logiciel Zotero afin que chacun puisse individuellement

partager ses références bibliographiques, ses données spatiales, etc.). Il a été décidé qu'il se chargerait de la constitution de ladite base de données.

### **Conclusion du séminaire 1 du PRCU**

Le séminaire a été clôturé vers 13h par les discours de la coordinatrice du PRCU et des responsables ou représentants des trois universités co-bénéficiaires de la subvention. Bezuesh TAMRU a remercié tous les participants et animateurs de ce premier séminaire de restitution. Selon elle, ce projet a été l'occasion de travailler pour la première fois avec les universités haïtiennes, c'est également l'opportunité de contribuer à la formation de chercheurs en Haïti. Elle a invité les chercheurs de chaque axe à communiquer avec les responsables d'axes (Messieurs MILIAN et CLERVEAU pour l'axe 1, Messieurs JO ETIENNE et LM PIERRE pour l'axe 2, Mme BRAS JOSEPH et M CHENAL pour l'axe 3). Elle a rappelé aux doctorants qu'ils doivent envoyer leur planning de travail dans le projet à la coordination et à leurs responsables d'axes. Ceux-ci doivent les conseiller sur les choix des terrains, des outils et des méthodes (questionnaire, grille d'observation, etc.).

Mme KERN a remercié la coordination au nom de l'équipe de l'EPFL/CODEV/CEAT. Elle souligne que son équipe a bien avancé dans ses recherches malgré les nombreux obstacles.

M. EMMANUEL a commencé par remercier à son tour la coordination du PRCU avant de rappeler l'opportunité que représente ce projet en particulier pour les laboratoires du CRAPU et du LADMA, qui les aidera pour leur évaluation à venir fin 2016. Les membres de ces deux équipes doivent profiter de ce projet pour développer leurs réseaux et parvenir à lever des financements. M. JF ETIENNE remercie à son tour la coordination au nom de l'UEH/ENS/LADMA. Ce projet s'intègre dans les nouveaux objectifs de l'ENS qui souhaite développer la recherche en Haïti. Grâce au PRCU, cinq doctorants du LADMA bénéficient d'une bourse de recherche. Il a encouragé tous les chercheurs à prendre en compte les avantages du projet, et à respecter leurs engagements. Mme TAMRU abonde en ce sens, car selon elle, l'éducation supérieure en Haïti doit être appuyée nationalement et sur le plan international. Le PRCU travaillera par conséquent en ce sens.